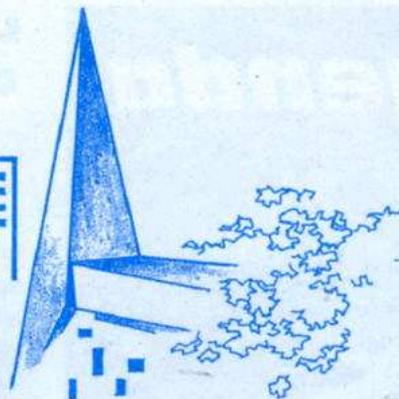


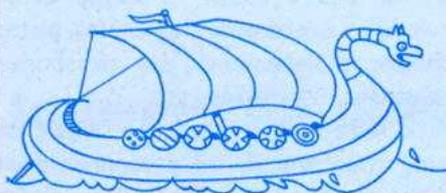
# Belle VUE



journal de nos quartiers

Mai - Juin 2004 N° 43

## Edito



Bientôt, un événement très important dans notre ville. Après Brest 92, Brest 96 et Brest 2000 voici venir Brest 2004.

Près de 2000 bateaux sont attendus : depuis le vieux gréement à la goélette en passant par le drakkar sans oublier la pirogue (grande nouveauté 2004), voilà une flottille qui fera rêver petits, moyens et grands à Brest du 10 au 16 juillet.

Déjà, c'est l'effervescence qui commence, les hôtels et réservations affichent complets pour cette période.

Quel bonheur ce sera de faire un tour dans la rade au milieu de tous ces géants de la mer et pourquoi pas, finir à Douarnenez du 16 au 20 juillet.

Il reste à souhaiter que le soleil soit de la partie car de l'Angleterre à l'Ethiopie, de l'Allemagne au Portugal, ils arrivent de partout toutes voiles dehors.

Puisque nous avons la chance d'avoir une des plus belles rades au monde, profitons-en !

M.C.

## Trottoirs de Bellevue : toilettes pour chiens !

Si cela continue, certains endroits de Bellevue vont devenir impraticables, car de plus en plus ce ne sont que déjections canines liquéfiées, ramollies, endurcies ou desséchées, monticules impressionnants et nauséabonds, traînées douteuses, pissettes dans tous les coins et les recoins, vomissures et urines d'hommes qui maculent les trottoirs déjà encombrés de mégots, papiers divers, cartons d'emballage, bouteilles en plastique et en verre. De plus les passages et les escaliers qui mènent aux sous-sols commerciaux sont devenus de véritables cloaques, composés d'eaux stagnantes mêlées d'urine où surnagent les mégots. Tout est gras, gluant, glissant et dangereux. A deux pas de la superbe avenue Le Gorgeu et de la non moins superbe avenue de Tarente,

nous sommes, au point de vue hygiène, en plein Moyen Age.

Pour la troisième fois, en ces pages, je dénonce cet état de fait. Je ne suis pas la seule. Beaucoup de riverains font le même constat, le déplorent et s'interrogent. Que font les propriétaires de chiens, les élus, les pouvoirs publics, la police, les balayeurs, les commerçants ? Les responsables sont-ils atteints de cécité et privés d'odorat ? Devant tant d'indifférence, de laisser-aller, d'inertie, il est légitime de protester, de s'indigner et non pas de parler mais d'aboyer. Je sais, certains lieux sont en rénovation. Dans quelques mois tout sera beau et neuf. Mais en attendant, est-ce une raison pour faire de nos rues des lieux insalubres et malsains, fréquentés par des toutous bien

mal élevés et des gens dont le je m'enfoutisme n'a égal que leur incivisme ? De l'énergie que diable ! Toutes nos surfaces piétonnes ont besoin d'être lessivées et javellisées, et ce, régulièrement. De plus, contrôles, rigueur et verbalisations s'imposent. En tant que citoyens et contribuables nous avons le droit de circuler dans des quartiers bien entretenus. J'engage les habitants qui sont de mon avis à écrire au maire du quartier, madame Jacqueline Here, afin de lui faire part de notre mécontentement.

Marie-Raymonde Barré



# Agenda

## Portes ouvertes :

centre social :

Samedi 11 septembre  
02 98 03 08 69

PL Bergot :

Samedi 11 septembre, à  
confirmer, 02 98 03 18 78 et  
courriel : [plbergot@infini.fr](mailto:plbergot@infini.fr)  
[www.plbergot@infini.fr](http://www.plbergot@infini.fr)

Maison de quartier :

Samedi 11 septembre  
02 98 03 37 37.

**Le comité de  
rédaction  
souhaite à tous les  
lecteurs  
de bonnes  
vacances**



Les réunions du comité de rédaction du journal sont ouvertes à tous les habitants désirant faire vivre le journal des quartiers de Bellevue.

N'hésitez pas à venir nous voir et à nous soumettre vos idées à la permanence :  
le lundi de 14 h 30 à 17 h 30.

**Prochaines réunions du comité de  
rédaction pour l'édition  
de septembre :**

**les lundis 30 août et 6 septembre,  
à 17 h 30**

**à la maison de quartier  
1, rue du Quercy  
Tél : 06 10 20 20 76**

## Le conseil consultatif de quartier de Bellevue

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité a instauré un certain nombre de mesures destinées à favoriser la prise en compte du point de vue des habitants, et à rapprocher les services locaux des usagers. Cette loi a notamment prévu la création de conseils de quartier dans les communes de plus de 80 000 habitants.

Ainsi, à l'instar des cinq autres quartiers brestois (Lambézellec, l'Europe, Saint Pierre, Brest Centre et Saint Marc), le conseil de quartier de Bellevue a vu le jour en juin 2003.

Si la loi impose leur création, elle ne prévoit ni les modalités de constitution, ni de fonctionnement des conseils de quartier. A Brest, nous avons choisi une représentation diversifiée qui associe sur la base du volontariat des membres d'associations, des habitants, des élus et des personnes dites qualifiées, ces personnes ayant des actions reconnues sur les quartiers.

Le conseil consultatif de quartier de Bellevue comprend 41 membres titulaires et 30 suppléants, élus pour deux ans.

Il est animé par un bureau composé de 6 conseillers :

Présidente : Jacqueline Here ;  
Vice-Présidente : Marie-José Virginie ;  
membres : Annick Toulemont, Christiane Fasolo, Yvan Le Duff et Mondher Ben Arfa.  
Comme son nom l'indique, le conseil consultatif de quartier peut être consulté pour avis sur toutes questions relatives au quartier, mais aussi à la ville de Brest et plus largement à l'agglomération brestoïse. Cela peut également être une instance de proposition qui peut soumettre idées et projets.

Les premières réunions plénières ont été particulièrement denses. De nombreuses informations ont été données aux nouveaux conseillers sur le fonctionnement des collectivités brestoïses, ville et CUB. Parallèlement, dès septembre 2003, les conseillers ont été invités à proposer des axes de réflexion qui leurs sont particulièrement chers, de façon à constituer des groupes de travail thématiques. C'est ainsi que quatre groupes de travail ont été créés sur le quartier de Bellevue :

Le groupe de travail animé par Mondher Ben Arfa s'intéresse à la collecte sélective



et à l'usine du Sprenot, ainsi qu'aux questions de propreté sur le quartier.

Un second groupe de travail, animé par Yvan Le Duff a choisi le thème de la circulation : aux abords des écoles, pistes cyclables, déplacements des personnes handicapées, vitesse-sécurité.

Annick Toulemont anime quant à elle un groupe important de 14 personnes dont les axes de réflexion sont : la citoyenneté, les jeunes, les structures du quartier et l'accueil éducatif.

Enfin, Christiane Fasolo anime un groupe qui a souhaité être associé au projet de rénovation du centre commercial de Kergoat. Ce groupe a aussi entamé une réflexion sur la question de l'insécurité dans le quartier.

Certains groupes de travail ont un champ de réflexion qui dépasse le périmètre du quartier. Très rapidement, des liens se sont donc naturellement noués avec des conseillers d'autres quartiers : Lambézellec, l'Europe.

En outre, deux groupes de travail se penchent sur des thèmes intéressant l'ensemble des quartiers : l'information et la formation des conseillers de quartiers et le plan de déplacement urbain.

Pour les accompagner dans leurs travaux, les conseillers s'appuient sur le personnel et la logistique de la mairie de quartier (secrétariat, mise à disposition de salles, documentation, demandes de renseignements...).

Si vous souhaitez avoir des informations sur le fonctionnement et l'actualité de votre conseil de quartier, vous pouvez vous adresser à la mairie de quartier de Bellevue, 25 Place Napoléon III (02.98.03.85.00), ou consulter le site Internet [www.participation-brest.net](http://www.participation-brest.net).

Martine Dallet, responsable de la mairie de quartier de Bellevue.

# Faites le printemps à Bellevue

Le soleil était de la partie et la fête, organisée par le CAB (collectif d'animation de Bellevue) a battu son plein ! Dès le samedi, les « bras forts » montaient les stands et le dimanche matin, la « ruche » s'affairait aux courses et à la mise en place des différents stands. A midi tout était prêt et madame la maire offrait le pot de la fête, très sympathique et convivial aux bénévoles. Dès quatorze heures, les premiers promeneurs arrivaient et la fête commençait. Les orchestres succédaient aux chorales, le tremplin faisait le bonheur des enfants. A la buvette, il y en avait pour tous les goûts ainsi qu'à la pâtisserie et à la confiserie, puis on venait manger frites, saucisses, merguez et sandwiches. Plus loin, les enfants dessinaient et accrochaient leurs dessins à une guirlande dans le stand. A dix-huit heures, pour le plaisir des petits et des grands, les ballons étaient lâchés. Et ça continuait avec les jongleurs et cracheurs de feu très habiles et amusants. Ensuite, les gens pouvaient se restaurer sur place avant d'assister au concert de Trévidy. Excellente journée pour tous, à remettre l'an prochain à coup sur, sous réserve d'une plus grande participation des habitants.

M.C



Le lâcher de ballon

## Journée de prévention routière



Le samedi 5 juin dernier, les associations Vie Libre et Alcool Assistance ont organisé, place du marché à Bellevue, la journée de la prévention routière. Le public a été sensibilisé aux impératifs d'une conduite responsable grâce à différents stands, tel celui de la prévention routière, celui des secouristes et celui de la voiture tonneaux. Avec à des lunettes brouillées, il était possible de réaliser combien l'alcool modifie notre perception de l'équilibre et de la distance.

A 14 heures, les pompiers et la Croix rouge ont procédé, avenue de Tarente à des démonstrations de freinage. Notre attention a ainsi été attirée sur les dangers d'une conduite excessive. Sans oublier l'exercice de désincarcération de véhicule avec blessé à l'intérieur qui a beaucoup impressionné le public présent.

De 16 h 30 à 18 h, un débat sur les méfaits de l'alcool au volant a été organisé au centre social. Un accidenté de la route et un responsable d'accident mortel ont apporté leurs émouvants témoignages.

A 20 h 30, toujours au centre social, la chorale Vie Libre et la chorale de

la Cavale Blanche ont clôturé cette journée jugée satisfaisante par les organisateurs.

Toutes ces manifestations nous ont forcément porté à réfléchir sur notre responsabilité de conducteur ainsi que sur le danger de l'alcool au volant. Etre libre, est-ce faire ce que l'on veut quand on veut ?

Jean-Louis Vennégues

## 4 nouveaux ronds-points du quartier à découvrir !

Luis Mariano a chanté sa Belle

- - - I -

Sur la mer Noire

- - - - - Z -

Avant- port de Dublin

- - - - - H - - R -

Agréable à l'œil

B - - - - - E

## Q U I Z A C

Bellevue est un des six grands secteurs de Brest, divisé en huit quartiers avec une population frôlant les 21000 habitants :

Bergot-Porquet, Kerbernier, Kergoat, Perrin, Kerhallet, Napoléon III, Quizac et Lanrédec.

Le comité de rédaction vous propose de partir à leur découverte.

Le Quartier de Quizac est délimité par les avenues de Provence, de Tarente, par les rues du Dauphiné, du Nivernais et par la Penfeld. On y trouve les groupes scolaires maternelle et primaire : Quizac (public), Dauphiné (privé). L'église St Yves, le centre commercial de Quizac, la crèche Petit Mousse et les bureaux de l'OPAC.

J'habite depuis neuf ans dans la rue du Béarn. Les commerces et les écoles sont à côté, ce qui est très agréable. Je déplore le manque de place de stationnement surtout en cas d'intervention des pompiers ; il y a également, beaucoup trop d'arbres.

La vie serait très agréable s'il y avait moins de jeunes à squatter les entrées d'immeubles et à faire du bruit ou des dégradations.

Le nouveau rond-point est mal situé par rapport à l'entrée du porche.

Une habitante du Béarn



rue de Châteaulin



rue du Béarn

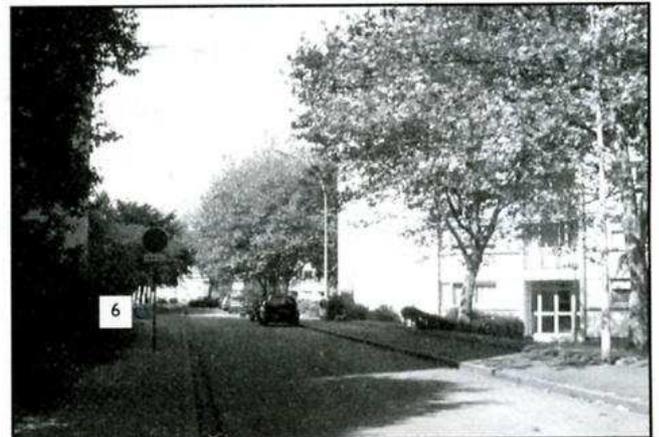
Habitante de la rue de Châteaulin, je me sens très bien dans cet agréable quartier de petites maisons. Nous sommes au calme avec de la verdure autour de nous. Les relations de voisinage sont bonnes et nous avons les écoles et le PL Bergot à proximité pour les activités des enfants. Les lieux de vie sont assez proches, d'accès facile et nous pouvons nous rendre relativement rapidement au centre ville.

Michelle Decorps

Dans le quartier de Quizac il fait bon vivre, avec les rives de la Penfeld à proximité. On a l'impression d'être à la campagne, surtout au printemps avec l'arrivée des oiseaux. Habitante du quartier depuis 1973, je l'ai vu changer. Quelques commerces de la rue de Gascogne se sont fermés. Le paysage s'est transformé avec la construction du pont et de l'hôpital de la Cavale Blanche qui amènent de nouveaux bruits.

Les derniers travaux avec l'aménagement de la voirie modernisent un peu les rues vieillissantes où l'on trouve de nombreuses habitations de plus de trente ans. Ici on ne se sent isolés pas car il suffit de prendre le bus et en dix minutes on se retrouve en ville.

Une habitante de la rue du Nivernais



rue du Nivernais

Dans l'édition de septembre nous vous présenterons le quartier de Lanrédec.

# Informations sur la poursuite des travaux de la place Napoléon III

Après 9 mois de travaux, la partie sud réaménagée de la place Napoléon III (côté B2) a été réouverte aux piétons et au stationnement automobile en juin.

Le chantier est ainsi entré dans une nouvelle phase, celle de l'aménagement de la partie nord, c'est-à-dire de la patinoire aux commerces du centre de la place : le percement de la dalle va être poursuivi, son étanchéité réalisée et son revêtement refait ; le parking souterrain sera réaménagé et les bâtiments commerciaux une fois désaffectés seront démolis.

Les plantations dans le nouvel espace en creux de la place seront réalisées l'hiver prochain.

Ces travaux entraînent des modifications d'accès et de stationnement sur la place.

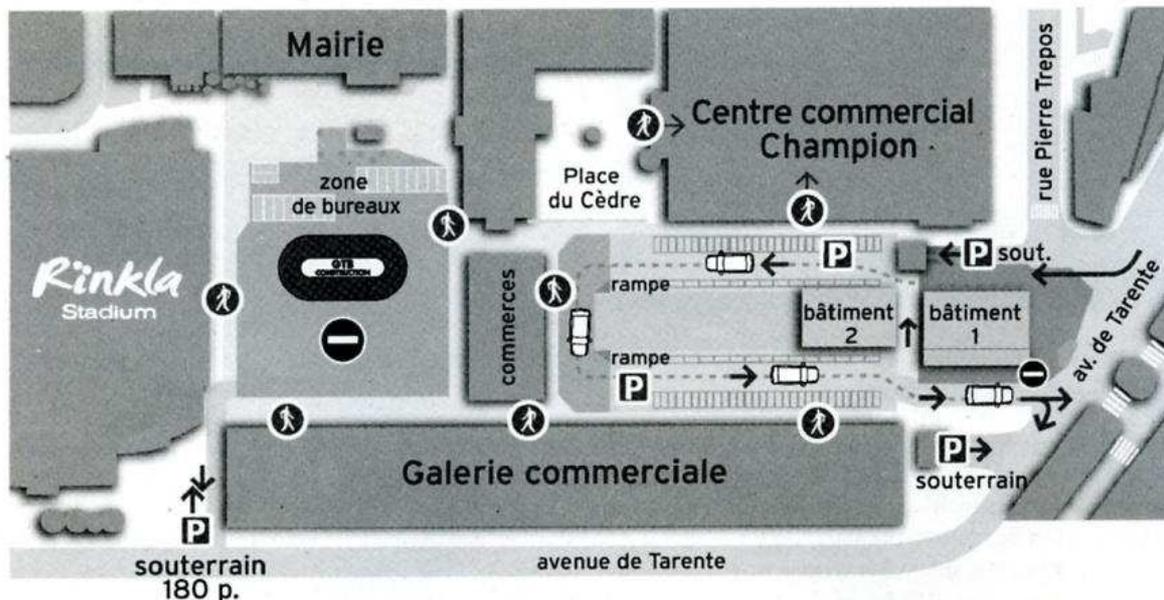
Ainsi, jusqu'à début 2005, l'accès des voitures et le stationnement ne sont pas possibles sur la partie en chantier, côté patinoire.

A noter : durant les travaux, les accès à tous les commerces et services sont maintenus.

## Restructuration de la place Napoléon III



### Accès et stationnements - juin 2004



## BIBUS : nouveau réseau sur Bellevue

**Le 30 août 2004 verra la mise en place des nouvelles lignes et des nouveaux horaires de BIBUS.**

Vers le 15 août, BIBUS va distribuer dans les boîtes aux lettres des quartiers concernés, un plan accompagné d'une notice explicative sur ce qui va changer.

C'est avant tout la mise en place de l'axe Nord-Sud avec la ligne n° 5 qui reliera l'hôpital de la Cavale Blanche à la gare SNCF, avec une fréquence d'un bus toutes les 6 minutes entre Provence et la gare. Cette ligne à niveau élevé de service fonctionnera de 6 heures à 20 h 30.

Ensuite, la ligne n° 3 qui est une reprise de la ligne n° 8 sur le tracé de Bellevue/centre ville, sera prolongée par le tracé de la ligne n° 3 actuelle, du centre ville à St Marc avec un bus toutes les 10 minutes. Un bus sur deux ira même jusqu'à Océanopolis.

Pour les personnes désirant se rendre dans d'autres parties de la ville, il y aura :

- la ligne n° 6, qui va de St Pierre à Liberté en passant par la Cavale Blanche, Kerhallet, Keredern, Kerichen, Strasbourg et le Guelmeur.

- la ligne n° 12, qui ira de Liberté à Strasbourg en passant par le Bouguen, Tréornou, Pen-Ar-Chleuz et Pontanezen.

- la ligne n° 21 : ligne de Bohars qui passera par l'avenue Le Gorgeu, Le Beuzit, Bohars bourg, l'hôpital de Bohars, Loscoat et jusqu'à Lambézellec.

- la ligne n° 23 sur Guilers reste inchangée.

Enfin, pour les personnes qui désireraient des renseignements complémentaires, 3 possibilités :

téléphoner à l'agence, avenue Clémenceau au 02. 98. 80. 30. 30 ;  
consulter Internet : [www.bibus.fr](http://www.bibus.fr) ou se rendre au Point Info qui sera mis en place à la mairie de Bellevue.

Claude Bouchard

# Jo Gourmelon : conseiller général de Bellevue

En mars dernier, ont eu lieu les élections cantonales et régionales. Le canton de Bellevue ne sera renouvelable qu'en 2007. Le comité de rédaction du journal de Bellevue est allé à la rencontre de Jo GOURMELON conseiller général de Bellevue depuis 1973.

Jo Gourmelon est un élu très connu à Bellevue, où on le rencontre souvent. Depuis sa première élection en 1973, il a constamment été réélu et accomplit actuellement son 6<sup>ème</sup> mandat. C'est avec 67 % des voix que les habitants de Bellevue lui ont, encore une fois en 2001, renouvelé leur confiance. Jo GOURMELON a été le Président de la CUB de 1977 à 1981, année où il est devenu également le député de Brest jusqu'en 1993.



## **Jo Gourmelon, quel est votre rôle de conseiller général de Bellevue ?**

Première chose, je suis l'élu du canton de Brest Bellevue, mais conseiller général du Finistère. J'ai la chance depuis 1998 d'appartenir à un groupe qui détient la majorité de l'assemblée départementale, c'est donc plus de responsabilités mais aussi de possibilités.

Il est indéniable que la nouvelle majorité a radicalement modifié la politique départementale à l'égard des grandes villes. C'est ainsi que le Conseil Général est partie prenante dans tous les projets qui revitalisent Bellevue et lui donnent un nouveau visage : la patinoire, l'axe Nord-Sud, la place Napoléon III, et bientôt Kergoat auront bénéficié depuis 6 ans d'importants financements du Conseil Général.

A cette liste je souhaite ajouter avant la fin de mon mandat le centre commercial des Bahamas.

Toujours au niveau du quartier, je siége au conseil d'administration du collège de Kerhallet qui est une propriété du Conseil Général, celui-ci assurant par ailleurs l'essentiel du budget de fonctionnement, hormis bien évidemment les traitements des

fonctionnaires qui relèvent du budget de l'Etat. Je siége également au conseil d'administration des Amitiés d'Armor qui possèdent sur notre quartier la résidence de Ker Digemer.

Administrateur du CHU depuis 1973, j'en ai assuré la Présidence de 1998 à 2001, celle-ci étant maintenant assurée par le maire de Brest.

La dimension départementale de mon mandat m'a conduit à présider des SAEM (Société anonyme d'économie mixte) qui sont des sociétés à capitaux majoritairement publics, où en particulier, le Conseil Général est actionnaire majoritaire. Ces sociétés sont d'une part la SODEFI qui inclut un port de plaisance de 1000 places : Port-la-Forêt sur la commune de la Forêt-Fouesnant et la compagnie aérienne Finist'Air qui assure les liaisons tous les jours de l'année, à l'exception des jours de Noël et du 1<sup>er</sup> janvier, entre Ouessant et le continent.

6

Je préside également le conseil d'administration du Grand Hôtel de la Mer à Morgat, que le Conseil Général a décidé, il y a quelques années de faire revivre pour redynamiser le tourisme dans la presqu'île de Crozon.

Je suis également administrateur du CEDRE, membre du conseil d'administration de la Maison de la Bretagne à Paris, membre du conseil d'administration du Foyer Social Breton,

Le Foyer Social Breton est un foyer de jeunes travailleuses situé dans le quartier Montparnasse à Paris. Il intéressera peut-être les habitants de Bellevue dont les enfants sont susceptibles d'aller résider à Paris, que ce foyer accorde un intérêt particulier à l'accueil des jeunes bretonnes.

## **Quelle satisfaction personnelle vous a apporté votre mandat ?**

D'abord la satisfaction d'être au service des habitants d'un quartier où je suis venu résider avec ma famille en 1967. Cet intérêt pour la chose publique qui s'est concrétisé par mon élection de 1973, a par la suite pris une autre dimension du fait des responsabilités que j'ai exercé à la CUB, puis ensuite une dimension nationale avec un mandat de député qu'avec mes collaborateurs j'ai exercé, en partie, dans ma permanence parlementaire de l'avenue de Tarente.

Je m'efforce toujours d'être présent sur le quartier : marchés, centres commerciaux, ce qui me permet des contacts fréquents et faciles avec les habitants de Bellevue. Ces différentes responsabilités n'ont pas toujours été faciles à assumer, mais elles m'ont apporté beaucoup de satisfactions. Privilégiant le contact humain, je me suis efforcé de répondre du mieux possible aux attentes de la population, peut-être est-ce aussi l'explication de cette longévité électorale.

# Le CLAJ : nouveaux locaux

Le 28 mai à 19 h le CLAJ (Club loisirs action jeunesse) a ouvert ses portes lors de son installation au centre commercial des Bahamas à la place de l'ancienne mercerie. Commerçants et habitants se sont rencontrés autour d'un verre de l'amitié.

Le CLAJ est une association d'éducation populaire créée en 1977 à Brest. Elle compte deux salariés et une équipe de bénévoles. Présent sur le quartier depuis six ans, le CLAJ a tour à tour été place Napoléon III puis à l'école de Quizac avant d'avoir ses locaux définitifs aux Bahamas. Le CLAJ organise des cafés citoyens, des voyages à travers le monde, des échanges conviviaux avec Saponé au Burkina Fasso et des chantiers jeunes ainsi que des actions sur le quartier.

Christophe Kermaol

## Message spécial du club ornitho du PL Bergot

Le Projet des Everglades de Penfeld présenté dans le journal de sept-oct 2003 continue. Les ados et les plus jeunes invitent toutes les personnes du quartier pour des visites guidées de la vallée de l'Anse au Merle, ses jardins, son marais et inaugurer la nouvelle fontaine construite avec l'aide des randonneurs.

Entrée près de l'école Louise Michel.

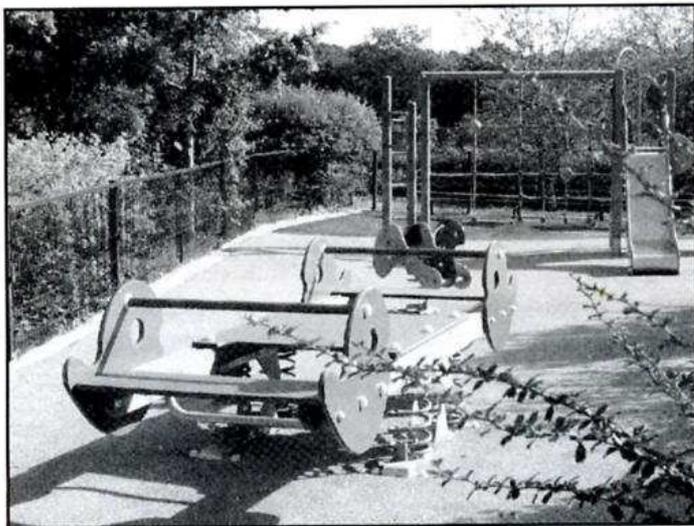
Jean-Marie Cochet

## Amélioration des espaces jeux

Kergoat a de la chance d'avoir un si beau jardin.

En effet le square Youri Gagarine, inauguré le 30 octobre 1969 par son excellence Valérianne Zorinne, ambassadeur d'URSS en France, vient de faire peau neuve et il y en a pour tous les âges. Le terrassement et les allées commencés en janvier ont été reprofilés en mars. Le revêtement de sol souple refait par l'entreprise paysage d'Iroise, travaux régis par la ville. Les nouveaux jeux : deux jeux à ressorts individuels, un jeu à ressort pour les enfants et deux balançoires font le bonheur des bambins, le bac à sable a été supprimé pour des raisons d'hygiène. Quant au trou de la grenouille, Toul ar Ranig, en contrebas de l'église du Bouguen, il ne sera pas réaménagé en raison des fréquentations parfois douteuses. Deux nouvelles pistes de skate bien appréciées des jeunes ont été rajoutées.

M.C.



Jeux du jardin Gagarine

## Ravalement des immeubles SNI

Bravo pour votre journal ! Je voulais juste ajouter que le réaménagement des rues dans le quartier de Bellevue est "un vrai régal pour les yeux" !

Enfin un changement positif et agréable !

Cependant, ne faudrait-il pas exiger le ravalement des façades des immeubles SNI dans le quartier de Kergoat qui, à mon avis, dévalorisent les travaux entrepris.

La Société nationale immobilière n'a-t-elle pas honte d'appeler son ensemble immobilier de Kergoat : résidence empire ?

Une fidèle lectrice

## A propos des stations de bus

Plusieurs personnes m'ont demandé pourquoi avenue de Tarente les stations de bus sont au milieu de la rue. Voici la réponse : si ceux-ci avaient été placés du côté des trottoirs, il aurait fallu supprimer toutes les places de stationnement et on imagine que cela n'aurait pas été bien accepté.

Dominique Marquis

## Remarques à propos de stationnement :

Avenue de Tarente, près de la patinoire, il a été créé deux aires de stationnement pour les taxis d'une part et pour les bus d'autre part.

Or, on peut constater que régulièrement, des voitures sont stationnées à ces emplacements, ce qui oblige parfois les taxis à se garer sur le trottoir. Ceci, malgré des panneaux d'interdiction d'arrêt et de stationnement bien en vue.

La police ne semble pas verbaliser ces contrevenants, les ayant vu passer à proximité et ne pas intervenir.

Est-ce une tolérance ou du laxisme ? Peut-être serait-il nécessaire d'insister sur de la signalisation par des marquages au sol.

Un résidant de Bellevue

Des automobilistes de plus en plus nombreux stationnent sur les larges trottoirs de l'avenue de Tarente et des environs immédiats. Quelqu'en soient les raisons, paresse de trouver une place de parking, inconscience, désinvolture, il est temps d'y mettre fin.

Marie-Raymonde Barré

## Coup de gueule

Dans le courant de l'année 2003, la rue René Caillé a été réaménagée par le service espaces verts de la ville. Des plantations ont été réalisées, qui laissent espérer un espace agréable dans les années à venir. Les parties centrales, protégées par une palissade, empêchent de traverser. Malheureusement, il n'en est pas de même des extrémités qui ne sont pas respectées (les adultes ne sont pas les derniers). De ce fait, les jardiniers ont été dans l'obligation de replanter des végétaux en 2004. A l'avenir, ne pourrait-on pas faire l'effort de contourner ces parterres pour laisser le temps aux plantations de se développer et par la même occasion de respecter le travail des jardiniers municipaux ? Mêmes remarques pour différents endroits sur le secteur de Kergoat (rues duc d'Aumale, Archinard, etc).

Les jardiniers de la ville.

# Activités dans les centres de loisirs du quartier

## Patronage laïque du Bergot

Le centre de loisirs sera ouvert du 30 juin au 1<sup>er</sup> septembre, de 9 h à 18 h. Un service de garderie accueillera les enfants de 7 h 30 à 9 h et de 18 h à 19 h. Toutes les possibilités d'accueil sont imaginables.

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 14 ans, deux types d'activités sont proposées : soit des sorties encadrées avec des intervenants spécialisés (voile, escalade,...), soit des activités mises en place par les animateurs de la structure. Des sorties sont prévues régulièrement. Les activités ne sont pas imposées mais proposées aux enfants. Un mini camp de 3 jours est prévu dans les Monts d'Arrée à Botmeur pour les 10-14 ans (du 26 au 28 juillet)

Renseignements au 02 98 03 18 78



## Maison de quartier

Le centre de loisirs fonctionnera du 30 juin au 31 juillet (fermeture en août). L'équipe d'animation proposera des ateliers manuels et sportifs (initiation arts martiaux, foot...) le matin ; des grands l'après midi, sorties plages...Le centre est ouvert aux enfants de 4 à 12 ans.

Renseignements et inscriptions auprès de Gwen au 02 98 03 37 37a

## Centre social

Le centre de loisirs 3-12 ans est ouvert du 1 juillet au 31 août de 8 h 30 à 17 h 30, garderie de 7 h 30 à 8 h 30, (1 euro) et de 17 h 30 à 18 h 30, (1 euro). Les programmes sont établis à la semaine suivant les tranches d'âges et sont affichés dans les locaux, diverses animations, activités et sorties sont prévues.

Pour plus de renseignements, contacter Sonia Tréguer le lundi toute la journée et le jeudi matin au 02 98 03 83 40.

## Le kiné des Bahamas

Le sympathique kiné des Bahamas Pascal Fichoux déménage, en effet le 1<sup>er</sup> juin, il s'est installé près du magasin-dépôt Atmosphère.

Il était un peu perdu dans son petit coin et sera bientôt à la vue de tous les passants.

Bonne installation à vous M. Fichoux et à bientôt.

Une cliente

## Brèves

Nous nous appelons Pirate (le chat) Mimi et Titi (les poissons japonais) et nous recherchons une gentille personne pour nous garder les trois premières semaines d'août, à son domicile, car nos maîtres partent en vacances et ne peuvent nous emmener.

Tél. 02 98 01 48 76.

## Infos mairie de quartier

Horaires d'été de la mairie de quartier :

Période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2004, du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h.

Fermeture le samedi matin.

### Dossiers d'inscription aux restaurants et haltes d'accueil scolaires

Pour éviter un afflux important et donc des files d'attente à l'accueil au moment de la rentrée des classes fixée le jeudi 2 septembre, nous vous conseillons de constituer votre dossier d'inscription aux restaurants et haltes d'accueil scolaires au plus tôt. Cette démarche est possible dès maintenant et pendant les deux mois d'été à la mairie de quartier de Bellevue.

Nous vous précisons que les dossiers d'inscription aux centres de loisirs municipaux et crèches municipales sont à déposer en mairie centrale, rue Frézier.

Responsable de publication : association **Parlons-en !**

Impression : Imp. Vigier, rue Duperré - 29200 Brest

Siège social : 1 rue du Quercy - 29200 Brest

Courriel : [journal.bellevue@laposte.net](mailto:journal.bellevue@laposte.net)

Le comité de rédaction est composé de : Marie-Raymonde Barré, Annick Bouchard, Claude Bouchard, Malou Cariou, Philippe Chagniot, Christophe Kermoal, Domi Marquis, Frédéric Morgat, Corinne Thuilliez et Jean-Louis Vennégues. Dessins d'Annick Bouchard et Frédéric Morgat.

**Exemplaire gratuit tiré à 9500 exemplaires**